

1.17 Niveau de vie et pauvreté des enfants

Le niveau de vie moyen des enfants de moins de 18 ans s'élève en 2011 à 20 920 euros par an, soit 90,5 % du niveau de vie moyen de l'ensemble de la population. Ceci signifie que le niveau de vie des ménages comprenant des enfants est inférieur à la moyenne, puisque par définition, le niveau de vie d'un enfant correspond à celui des personnes du ménage dans lequel il vit.

D'un point de vue monétaire, un enfant entraîne un coût financier alors qu'il ne contribue pas directement aux ressources du ménage : avant prestations et impôts directs, le niveau de vie des familles est donc inférieur à celui des ménages sans enfant. De plus, dans les familles nombreuses, les adultes ont en moyenne des revenus d'activité plus faibles. La naissance d'un enfant peut entraîner une modification du comportement d'activité d'un ou des parents pour en assurer la garde, que ce soit pour se consacrer plus à l'enfant, pour des raisons financières ou pour des raisons organisationnelles. Le recours au temps partiel ou même l'arrêt de l'activité d'un des deux conjoints peut ainsi faire diminuer les revenus du ménage.

Bien que le système de redistribution social et fiscal, notamment par le biais des prestations familiales et du quotient familial, atténue sensiblement les différences de revenus d'activité entre ménages sans et avec enfants, ces derniers sont plus exposés à la pauvreté. En 2011, 19,5 % des personnes de moins de 18 ans sont pauvres, contre 14,3 % pour la population globale. 2,7 millions d'enfants vivent dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. À partir de l'adolescence, le taux de pauvreté des moins de 18 ans augmente avec l'âge : les 15-17 ans sont ainsi 21,6 % à être touchés par la pauvreté. La préva-

lence plus forte de la pauvreté à partir de 15 ans s'explique essentiellement par l'échelle d'équivalence utilisée (0,3 ou 0,5 unité de consommation selon que l'enfant a moins ou plus de 14 ans), qui reflète la croissance des besoins et des coûts liés aux enfants avec l'âge.

Les enfants les plus jeunes ont moins souvent des frères et sœurs et font partie de ménages ayant donc moins de charges de famille. Ils vivent aussi plus souvent avec leurs deux parents et donc dans des ménages disposant davantage d'apporteurs de ressources : seuls 10,4 % des moins de cinq ans vivent dans une famille monoparentale, contre 21,9 % des 12-17 ans. Cependant, leurs parents sont souvent plus jeunes et ont donc des revenus plus faibles. Ceci explique que le taux de pauvreté des enfants les plus jeunes soit légèrement plus élevé que celui des enfants âgés de six à onze ans.

Les enfants vivant avec un frère ou une sœur ont un niveau de vie proche en moyenne de celui des enfants uniques (ou restés seul enfant au foyer parental). Dès qu'un 3^e enfant est présent dans le ménage, le risque de pauvreté augmente significativement et il croît avec la taille de la fratrie. La proportion d'enfants pauvres passe de 21,9 % pour ceux qui vivent avec deux frères ou sœurs à 53,2 % à partir de quatre frères et sœurs. Plus de la moitié des enfants pauvres vit avec au moins deux frères ou sœurs de moins de 25 ans.

Le risque de pauvreté des enfants dépend surtout de la situation de leurs parents vis-à-vis du marché du travail. Ce sont dans les ménages inactifs ou touchés par le chômage que la pauvreté des enfants est la plus fréquente : le taux de pauvreté est de 27,0 % lorsqu'un seul des parents est en emploi et atteint 77,8 % lorsque le parent est seul et au chômage ou inactif. ■

Définitions

Enfants : il s'agit ici des personnes de moins de 18 ans, avec ou sans lien de parenté avec la personne de référence du ménage.

Unités de consommation : on compte 1 unité de consommation (UC) pour le premier adulte du ménage, puis 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Pour en savoir plus

- « Inégalités de niveau de vie et pauvreté », in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « L'effet d'une naissance dans un ménage sur son niveau de vie », in *Revenus et patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2011.
- « L'incidence du système de prélèvements et de transferts sociaux sur le niveau de vie des familles en 2004 : une approche par micro-simulation », *Études et Résultats* n° 406, Insee, juin 2005.
- « Les enfants pauvres, une autre image de la pauvreté », *Document de travail de la DSDS* n° 0304, Insee, 2003.

Niveau de vie et pauvreté des enfants 1.17

1. Niveau de vie moyen des enfants et des adultes en 2011

	Montant annuel (en euros)	En proportion de la moyenne de l'ensemble de la population (en %)
Enfants de moins de 18 ans	20 920	90,5
Adultes de 18 à 64 ans	23 700	102,5
Adultes de 65 ans ou plus	24 000	103,8
Ensemble de la population	23 130	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.
Lecture : en 2011, le niveau de vie moyen des enfants de moins de 18 ans s'élève à 20 920 euros annuels, soit 90,5 % du niveau de vie moyen de l'ensemble de la population.

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; enquête Revenus fiscaux et sociaux 2011.

2. Pauvreté des enfants selon l'âge

	Taux de pauvreté à 60 % (en %)	Nombre de personnes pauvres (en milliers)
Moins de 3 ans	20,2	449
De 3 à 5 ans	19,8	475
De 6 à 8 ans	18,6	433
De 9 à 11 ans	18,0	430
De 12 à 14 ans	19,0	425
De 15 à 17 ans	21,6	467
Ensemble des enfants	19,5	2 679
Adultes de 18 à 64 ans	13,7	5 105
Adultes de 65 ans ou plus	9,2	945
Ensemble de la population	14,3	8 729

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note : la pauvreté est définie au seuil de 60 % de la médiane des niveaux de vie.
Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; enquête Revenus fiscaux et sociaux 2011.

3. Niveau de vie et pauvreté des enfants selon le nombre de frères et sœurs

Nombre de frères et sœurs de moins de 18 ans présents dans le ménage	Niveau de vie moyen (en euros par an)	Taux de pauvreté à 60 % (en %)	Nombre de personnes pauvres (en milliers)
0	22 120	15,5	403
1	22 200	14,0	863
2	19 880	21,9	749
3	16 690	38,2	413
4 ou plus	14 610	53,2	251
Ensemble	20 920	19,5	2 679

Champ : France métropolitaine, personnes de moins de 18 ans vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note : la pauvreté est définie au seuil de 60 % de la médiane des niveaux de vie.
Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; enquête Revenus fiscaux et sociaux 2011.

4. Niveau de vie et pauvreté des enfants selon l'activité des parents en 2011

Situation des parents hors du marché du travail	Niveau de vie moyen (en euros par an)	Taux de pauvreté à 60 %	Répartition des enfants	
			pauvres	non pauvres
Parents en couple	22 320	14,6	60,7	85,8
Deux parents en emploi	25 300	4,4	12,0	63,1
Un parent en emploi, un parent au chômage ou inactif	17 680	27,0	32,0	21,0
Aucun des parents en emploi (chômeur ou inactif)	11 210	70,6	16,7	1,7
Parent isolé	14 690	41,4	34,4	11,8
En emploi	17 020	22,8	12,6	10,3
Chômeur ou inactif	10 140	77,8	21,9	1,5
Autres types de ménages	16 660	33,0	4,9	2,4
Ensemble	20 920	19,5	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes de moins de 18 ans vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : les enfants vivant avec leurs deux parents en emploi, disposent d'un niveau de vie moyen de 25 300 euros, 4,4 % d'entre eux sont pauvres, 12,0 % des enfants pauvres vivent dans cette configuration familiale, contre 63,1 % des enfants non pauvres.

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA ; enquête Revenus fiscaux et sociaux 2011.